

Philippe FONTAINE, Professeur à l'Université de Rouen

Cours interactif diffusé en visioconférence le 29 novembre 2012, de 10h à 12h,
avec la participation des lycées français et francophones,
partenaires du Projet *Europe, Éducation, École*:
<http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/>
<http://www.coin-philo.net/eee.12-13.programme.php>
Contact : c.michalewski@crdp.ac-versailles.fr

QU'EST-CE QUE LE CINÉMA ?

S'il est courant de considérer que le cinéma est un « langage », il semble nécessaire de s'interroger plus précisément sur la spécificité du code cinématographique, c'est-à-dire sur les possibilités de produire de la signification à l'aide d'un lexique visuel constitué par la succession d'images selon un certain ordre. Le film est composé d'images dont la succession a un sens par elle-même, sens qui est plus que la somme de ses parties, c'est-à-dire de chaque image prise séparément. Nous partons de cette définition du cinéma : « un film, c'est une histoire mise en image, donc un récit qui, au lieu de s'effectuer dans un discours c'est-à-dire dans les termes du langage ordinaire, passe par ce moyen que sont les images – c'est en somme un récit qui procède par enchaînement d'images. » (Eric Dufour, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Vrin, 2009, p. 8).

Mais une telle définition requiert, à titre de complément, un examen approfondi de la nature et du statut de l'image cinématographique, de ce qui la distingue d'autres arts plastiques tels que la peinture ou la photographie, ainsi que de la spécificité du cinéma dans la relation singulière qu'il entretient avec la réalité perceptive. Quel type de récit constitue le cinéma, et comment s'efforce-t-il de signifier la réalité ?

Choix de textes :

« Le photographe procède, par l'intermédiaire de l'objectif, à une véritable prise d'empreinte lumineuse, à un moulage (...) Mais le cinéma réalise le paradoxe de se mouler sur le temps de l'objet et de prendre par surcroît l'empreinte de sa durée. »
André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?* ed. du Cerf, p. 151.

« Si l'œil humain peut surmonter certaines de ses limitations à l'aide d'appareils et d'instruments, il y en a une qu'il ne peut surmonter, parce qu'elle est sa propre condition de possibilité : son immobilité relative comme organe de réception, qui fait que toutes les images varient pour une seule, en fonction d'une image privilégiée. Et, si l'on considère la caméra en tant qu'appareil de prise de vue, elle est soumise à la même limitation conditionnante. Mais le cinéma n'(est pas simplement la caméra, c'est le montage. Et le montage est sans doute une construction du point de vue de l'œil humain, il cesse d'en être une du point de vue d'un autre œil, il est la pure vision d'un œil non-humain, d'un œil qui serait dans les choses. L'universelle variation, l'universelle interaction (la modulation), c'est déjà ce que Cézanne appelait le monde d'avant l'homme, « aube de nous-mêmes », « chaos irisé », « virginité du monde ». Il n'est pas étonnant que nous ayons à le construire, puisqu'il n'est donné qu'à l'œil que nous n'avons pas. »

Gilles Deleuze, *L'image-mouvement, cinéma 1*, Minuit, 1983, p. 117.

Indications bibliographiques :

Bazin André, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Cerf, 1975.

Dufour Eric, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Paris, Vrin, 2009.

Deleuze Gilles, *Cinéma 1. L'image-mouvement*, Minuit, 1983

« *Cinéma 2. L'image-temps*, Minuit, 1983.

Merleau-Ponty Maurice, « Le cinéma et la nouvelle psychologie », in : *Sens et non-sens*, Nagel 1966.

Zarader Jean-Pierre, *Philosophie et cinéma*, Ellipses, 1997.